

DÉFENSE DU FRANÇAIS

BULLETIN ÉDITÉ PAR LA SECTION SUISSE DE L'UNION INTERNATIONALE DES JOURNALISTES ET DE LA PRESSE DE LANGUE FRANÇAISE

20, avenue du Temple, 1012 Lausanne

Paraît dix fois par an / Prix de l'abonnement pour les

N° 375

non-membres: 25 francs (compte de chèques postaux: Lausanne 10-3056-2)

Décembre 1997

Le métier de présentateur ou de présentatrice de télévision n'est pas de tout repos et exige force qualités, chacun en est conscient; de plus, il est impossible de plaire à tout le monde. Cependant, l'on voudrait bien que ces messieurs et dames prissent mieux soin de la façon de prononcer certains noms de lieux de Romandie. Est-il utile de leur rappeler que, dans ce coin de pays, les noms de localités se terminant par -ens se prononcent de trois façons différentes, selon qu'ils sont de Vaud, de Fribourg ou du Valais?

Plaidoyer

Bienvenue aux mots étrangers, qui enrichissent la langue depuis toujours et lui permettent d'évoluer constamment; mais sous quelle forme?

Deux écrivains de renom, Jacques Perret et Raymond Queneau, parmi bien d'autres, nous ont donné des exemples d'heureuse naturalisation de mots étrangers entrés en force dans notre langue: biftèque, bloudjinne, claqueson, vécés, coquepit, coquetèle, ouinche, feribote et, plus près de nous, sandouiche, pédégé, reporteur, fioule, gazole, cédérom, etc.

En attendant que l'usage, toujours lent à la détente, les injecte ès pages des dictionnaires, l'on devrait battre le rappel des bonnes volontés, de tous ceux qu'insupportent les ravages pervers de l'angloricain parmi nous, et, foin des simplifications et rectifications prétendues, combattre pour conserver au français le visage qui doit rester le sien!

(Défense du français, n° 375, décembre 1997)

Impropiété de termes

L'emploi actuel des injures est d'une indigence consternante. Quoi! d'une langue aussi riche que le français, on n'utilise souvent comme injure qu'un petit mot de trois lettres, terme dont l'acception réelle ferait plutôt un titre de gloire qu'un synonyme de pauvre type, hélas!

Prenons par exemple abruti, balourd, bandit, bête, borné, bouché, brute, butor, crétin, escroc, imbécile, insensé, naïf, nigaud, sot, stupide; eh bien! malgré une certaine analogie, ces termes ne sont pas synonymes, il s'en faut de beaucoup!

Ha! l'art de la nuance est un exercice passionnant et difficile, et le laxisme de la plupart des dictionnaires n'arrange rien... Il reste à recommander très vivement la lecture, surtout aux enfants attirés par le miel de la télévision et de la vidéo, jusqu'à ce qu'on découvre le moyen de réduire les adultes, ces anciens enfants qui ont mal tourné...

(Défense du français, n° 375, décembre 1997)

Langue écrite

De tout temps, nos enseignants nous ont appris à ne pas confondre langue parlée et langue écrite. Écrit, le langage se devait d'une belle tenue, du respect des règles de grammaire, d'une syntaxe correcte et de l'emploi judicieux de la concordance des temps.

Or on assiste depuis belle lurette à l'émergence d'un langage que l'on pourrait, faute de mieux, nommer l'écrit-parlé ou le parlé-écrit. Certains rédacteurs, certains journalistes se lancent à corps perdu dans une espèce de déconstructivisme de la pensée et, partant, de son expression écrite. Attention! le fait est grave, car nombre de lecteurs ne disposent comme modèle d'expression écrite que des quotidiens et de quelques magazines...

Or donc, que pouvons-nous faire sinon insister pour qu'à l'école déjà l'enseignant inculque à l'élève le respect de sa langue et l'incite à ne pas considérer les journaux, dont ce n'est pas la vocation, comme un parangon du bien-écrire?

(Défense du français, n° 375, décembre 1997)

Genre des lettres

Le nom des voyelles est du masculin, cela ne souffre pas de discussion. Quant aux lettres *f, h, l, m, n, r, s*, leur genre n'est pas parfaitement fixé dans l'usage.

Toutefois, aujourd'hui, dans la langue parlée comme dans la langue écrite, «l'usage est assez général de donner aux noms des consonnes, quelles qu'elles soient (épellation traditionnelle), le genre masculin» Un *s* majuscule. Grevisse: Un *h* muet. On prononce l'*n* final. L'*h* aspiré. L'*n* dit vélaire, etc.

Voilà donc une simplification, confirmée par l'usage, qui mettra tout le monde d'accord, une fois n'est pas coutume!

(Défense du français, n° 375, décembre 1997)

Féminisme mal appliqué

L'aberration qui consiste à affubler du genre féminin des mots qui n'existent qu'au masculin continue à exercer ses ravages, hélas! Est-ce de la bêtise caractérisée, de la pure provocation, ou un habile mélange des deux? Comment peut-on, sauf à baigner dans une ignorance crasse, annoncer sans rougir aux téléspectateurs la vainqueur (pourquoi pas vainqueuse ou vainqueuse), la numéro un mondiale et d'autres âneries du même tonneau?

Et cela sans même encourir les foudres des responsables? A moins, à moins que les responsables, eux aussi... Mais non, ce n'est pas pensable, pas eux! On n'aurait pas idée, au sommet de la hiérarchie, de confier semblable travail à des incompetents, n'est-ce pas? A moins encore que le principe de Peter n'ait réussi à envahir insidieusement les multiples bureaux de la Tour TV...

(Défense du français, n° 375, décembre 1997)

Sans que

Avec *sans que*, la particule *ne*, qui est inutile (*sans* ayant par lui-même une valeur négative), est toutefois facultative: *Je viendrai sans qu'il me voie. Je ne puis lui parler sans qu'il m'interroge. Ils se sont assis sans qu'une chaise ne grinçât.*

On voit que *sans que* se construit avec le subjonctif.

Avec *que* mis pour *sans que*, la particule *ne* est indispensable: *Vous ne sortirez pas de cette maison que vous ne m'ayez versé mille francs d'acompte.*

Sans, immédiatement précédé de *ni*, est un archaïsme. On ne dit plus *Sans beauté ni sans grâce*, mais *sans beauté ni grâce*, ou *Sans beauté et sans grâce*.

(Défense du français, n° 375, décembre 1997)